

OBJET

Cette procédure définit les dispositions prises par le prestataire Elycoop formation pour **mettre à disposition ou s'assurer** de la mise à disposition **des moyens humains, techniques et un environnement** adapté **en adéquation avec les prestations**. Du fait de sa structure ces dispositions sont principalement tenues par chaque entrepreneurs formateurs.

ENTREES	
Informations ou document nécessaires Ou qui déclenchent le processus	Définition de la prestation en termes de moyens humains, techniques et d'environnement Programme de formation, CV orientée formation (expériences, diplômes, secteur de formation) Check list adéquation des moyens aux besoins vierge..
Moyens matériels	Ordinateur, téléphone...
Moyens humains	Entrepreneur.e, Personnel de l'organisme qui accueille la formation
SORTIES	
Informations ou Documents produits	CV (expériences, diplômes, secteur de formation) Check list adéquation des moyens aux besoins remplie

Rappel : le prestataire, Elycoop formation **met à disposition** des entrepreneurs formateurs

Une salle de 65 m2 pouvant contenir 10 personnes équipée :

- d'un vidéo projecteur et d'un écran,
- d'un paper-board,
- d'un accès wifi,
- de 6 tables,
- de 20 chaises

Accessible aux personnes en fauteuil : oui.

Mais c'est le.la salarié.e-entrepreneur.e qui **vérifie l'adéquation** des caractéristiques de cette salle **avec la prestation**

Vérifications de moyens mis à dispositions

Pour les actions de formation, le centre de bilan de compétences et la VAE, c'est le formateur qui **vérifie** l'adéquation des moyens avec la prestation

Moyens humains

Pour les actions de formation :

Compétences de l'intervenant.e : La formation est animée par un.e formateur.trice ayant :

- fournit son CV orienté formateur (expériences, diplômes, secteur de formation) ([cf modèle CV](#))

ET

- est formateur.trice chez Elycoop formation : a une expérience de 600h de formation en face à face **ou** a suivi avec succès une formation de formateur.trice et suit dans les 6 mois maximum les 2 formations dédiée et interne à Elycoop : ABC de la FP et Accueillir des publics en situation d'handicap)

Preuves à apporter lors de l'entrée dans l'organisme de formation :

- Référence dans la discipline enseignée : un CV (expériences, diplômes, secteur de formation)
- Une attestation de formation de formateur (à fournir) ou une attestation de 600h de formation en face à face vérifiable sur le CV.

Pour le centre de bilan de compétences :

Le bilan de compétence est animé par un.e formateur.trice ayant :

- fournit son CV (expériences, diplômes, secteur de formation) mentionnant les différentes conditions d'entrée pour réaliser du bilan de compétences à Elycoop
- Diplômes (bac + 3 à 5 ans idéalement dans le domaine des ressources humaines)
- Justificatif(s) : 5 ans d'expériences dans le monde du travail
- Justificatif(s) : 3 ans d'expériences professionnelles en accompagnement individuel ou attestation de suivi d'une formation « cadrante » sur l'accompagnement individuel.
- Justificatif(s) : habilitation à la passation de test (tests psychométriques, tests d'aptitudes...) ou attestation de formation spécifique sur une technique du bilan de compétences (ADVP, histoire de vie, MBTI, autobiographie raisonnée, compétences... etc...)

Pour la VAE – Validation des Acquis de l'Expérience :

La VAE est animée par un.e formateur.trice ayant :

Pour toutes les certifications :

- Diplôme : bac + 3 à 5 ans en Ressources Humaines, science de l'éducation, ou avoir travaillé pendant 3 ans minimum dans un service RH avec des missions centrées sur la formation et la GPEC, ou avoir coordonné, organisé des formations diplômantes.
- Attestation de formation à la VAE (par les certificateurs ou en ayant suivi une formation spécifique VAE) ou avoir une expérience de 3 ans dans l'accompagnement (emploi, formation, orientation, évolution de compétences) ou avoir accompagné 10 projets de VAE (au minimum) en direct.

Pour faire des accompagnements VAE pour un secteur d'activité :

- Justificatif d'une expérience professionnelle de 5 ans dans ce secteur d'activité, avec des missions d'accompagnement ou de management ou justifier d'avoir accompagné 10 projets de VAE (au minimum) en direct dans le secteur d'activité.

Pour faire des accompagnements pour une ou des certification(s) spécifique(s)

- Justificatif ou attestation d'avoir été formé spécifiquement au diplôme ou avoir été formateur, coordinateur ou responsable de la formation pour cette(ces) certification(s) avec des missions d'accompagnement ou de management ou avoir accompagné 10 projets de VAE (au minimum) en direct dans la ou les certification(s) spécifique(s).

Moyens Techniques

Suivant la prestation l'entrepreneur.e vérifie que les moyens techniques sont disponibles pour la prestation :

Moyen matériel :

vidéo-projecteur

Écran

Connectique pour ordinateur

Paper-board

Table

Chaise

Ordinateur portable

Moyen immatériel :

Accès wifi

Logiciel

Application

Mots de passe de connexion aux outils et/ou services en ligne utilisés pendant la formation

Ressources pédagogiques :

Support de présentation papier

Matériel pour exercice

Moyen spécifique :

Espace extérieur sécurisé

Preuves à apporter : **Check list adéquation adéquation des moyens aux besoins complétée soit par l'entrepreneur.e, soit par l'organisme accueillant la prestation**

La Check-list, complétée par l'entrepreneur.e doit être déposée en format PDF dans l'espace de stockage, dossier "entreprise" sur Dendréo

Environnement adapté

Suivant la prestation l'entrepreneur.e vérifie que l'environnement prévu est adapté et disponible pour la prestation (condition, locaux, équipements, plateaux techniques):

Dimension

Accès

Sécurité

Équipements

Conditions (tarif, réservation, horaire...)

Le règlement intérieur est joint à la convention. Il doit être communiqué aux bénéficiaires le premier jour de la formation. Le règlement est également disponible sur le site <https://www.elycoop-formation.fr/>